

La Bourse internationale de la Fondation Meyer est une bourse d'excellence destinée à accueillir les meilleurs talents internationaux non ressortissants de l'Union Européenne au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Elle est versée à un primo-arrivant durant ses trois années d'études de 1^{er} cycle au CNSMDP dans les disciplines instrumentales (anciennes, classiques, contemporaines, jazz), vocales, direction d'orchestre ou composition. Attribuée sur des critères d'excellence, la bourse tient compte également des critères sociaux.

COMMENT POSTULER ?

Pour candidater, vous devez répondre aux critères suivants :

- Être primo-arrivant en Europe
- Ne pas être ressortissant de l'Espace Économique Européen et relever d'un foyer fiscal non européen
- Être inscrit à un concours au CNSMDP en 1^{er} cycle dans les disciplines instrumentales (anciennes, classiques, contemporaines, jazz), vocales, direction d'orchestre ou composition.

Liste des documents à fournir obligatoirement :

- La fiche « profil » du candidat complétée
- Une lettre de motivation décrivant votre parcours, votre motivation pour intégrer le CNSMDP et les raisons pour lesquelles vous sollicitez la bourse (2 pages maximum)
- Votre curriculum vitae (2 pages maximum)
- Des lettres de recommandation qui témoignent de l'excellence et du mérite de votre parcours
- Les justificatifs de votre situation sociale et fiscale. Les documents doivent être traduits en français ou en anglais et convertis en euros.
 - Dernier avis d'imposition du candidat (si vous n'avez pas d'avis d'imposition, joindre un document mentionnant « Je n'ai pas d'avis d'imposition à mon nom »)
 - Dernier avis d'imposition du foyer fiscal dont dépend le candidat (parents ou autres).
 - Tout document pouvant justifier de votre situation et des ressources de votre foyer.
- Copie de votre passeport

Envoi des documents :

- Téléchargez et complétez la fiche « profil »
- Numérisez tous les documents à fournir obligatoirement (format JPEG ou PDF)
- Envoyez ce dossier en un seul email avec l'ensemble des documents à : aflaith@cnsmdp.fr
- Date limite d'envoi des candidatures : dimanche 15 janvier 2023 à 23h59

À noter :

- Indiquez clairement l'objet de votre email, par exemple : « Votre NOM - Bourse internationale Meyer »
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.
- Aucune candidature ne sera acceptée après la date limite de dépôt des dossiers.
- Attention : pour recevoir la bourse, le lauréat devra détenir un compte bancaire ouvert en France (à partir de septembre 2023).

